



Informations et inscriptions

Service formation continue

6, rue Kléber
CS 16926
35069 Rennes CEDEX
+33 (0)2 23 23 39 50
sfc@univ-rennes1.fr
formation-continue.univ-rennes1.fr



spécialités de formation : 1M 2B

Contacts

Chargée de mission

Elise LEBEGUE
elise.lebegue@univ-rennes1.fr

Coordination pédagogique

Élodie COHEN-MORVAN
Maître de conférences associée à
l'Université de Rennes 1

Diplôme d'Université Droit du travail

Diplôme d'Université de niveau bac+2

Contexte

Le droit du travail est devenu une composante incontournable dans la vie des entreprises. Sa maîtrise s'avère indispensable, non seulement pour le personnel intégré au service de ressources humaines, mais également pour les salarié-e-s responsables d'unités de production ou de sites souvent confronté-e-s à des difficultés d'ordre juridique dans la gestion des effectifs (par exemple, problème disciplinaire ou encore octroi des congés) ou au contraire, qu'ils soient représentant-e-s des salarié-e-s. Pour ces derniers, connaître les droits des salarié-e-s et le droit de la représentation des salarié-e-s est devenu indispensable pour informer les salarié-e-s et discuter avec l'employeur. En somme, le droit du travail est essentiel pour qui entend exercer efficacement sa mission de représentants des salarié-e-s. Il en va de même dans les PME et les très petites entreprises où la-le dirigeant-e principal-e ne peut ignorer les règles du droit du travail (horaires, salaires...).

Par ailleurs, les entreprises externalisent parfois une partie de l'activité ressources humaines (auprès notamment de cabinets d'expertise-comptable) et font appel à des structures de conseil (organisation, formation, droit). Les collaborateur-trice-s de ces structures -en tant que professionnel-le-s- doivent également avoir une connaissance aussi précise que possible du droit du travail.

De manière plus générale, cette formation diplômante peut être une manière efficace, même pour un juriste en droit social, d'actualiser et de parfaire ses connaissances en droit du travail.

Public

Ce diplôme d'Université s'adresse à toute personne désireuse de s'initier ou d'approfondir ses connaissances en matière de droit du travail pour un meilleur exercice de ses responsabilités professionnelles actuelles ou à venir.

Objectifs, compétences développées

- Intégrer la pratique du droit du travail dans son activité.
- Développer des comportements juridiquement efficaces.
- Actualiser ses connaissances en droit du travail.
- Renforcer sa position professionnelle.

Débouchés

- Intégrer un service d'administration du personnel, une organisation professionnelle, un service de comptabilité et de gestion.
- Intégrer une association.

Secteurs d'activité (codes ROME)

- K1903 Défense et conseil juridique.
- M1503 Management des ressources humaines.
- M1502 Développement des ressources humaines.
- M1402 Conseil en organisation et management d'entreprise.

Modalités pratiques

Prix de la formation :

- 1 500 € (hors droits d'inscription)

Durée :

- 103,5 heures sur 10 mois

Lieu :

- Rennes

Calendrier

Date limite de dépôt de dossier :

- avant fin février

Début des cours :

- mars

Fin des cours :

- décembre

Condition d'accès

Bac et expérience professionnelle.
Possibilité de validations d'acquis selon expérience.

Modalités de candidature

Accès sur dossier et entretien.
Date limite de dépôt de dossier : avant fin février.

Organisation pédagogique

La formation se déroule de mars à décembre, à raison d'environ 10 heures par mois (vendredi après-midi et samedi toute la journée dans la plupart des cas).
Les cours sont essentiellement dispensés par des universitaires.
Le contrôle des connaissances s'appuie sur un contrôle continu qui se déroule successivement après chaque module. Seul le module 6 ne fait pas l'objet d'un examen.
Ce système ne prévoit pas de seconde session.

Les plus de la formation

- Groupe limité de stagiaires de la formation continue.
- Regroupement mensuel (vendredi et samedi).
- Formation approfondie et courte.
- Formation professionnalisante.

Programme

Les normes du droit du travail :

- présentation des différentes normes ;
- régime des accords collectifs ;
- articulation accord collectif/contrat de travail.

Le contrat de travail :

- recrutement : réglementation juridique et formalités administratives ;
- choix du contrat de travail ;
- droits et obligations des parties contractantes (discipline...);
- clauses du contrat de travail ;
- modifications du contrat de travail ;
- rupture du contrat de travail (modes de rupture, conséquences).

La durée du travail :

- temps de travail (durée, heures supplémentaires, temps partiel...);
- temps de repos (congés payés, jours fériés...);
- aménagement du temps de travail ;
- négociation collective sur le temps de travail.

La rémunération du salarié :

- éléments de rémunération (salaire, prime, avantages...);
- régime juridique, social et fiscal des éléments de rémunération ;
- contrôle URSSAF.

Les institutions représentatives du personnel :

- mise en place (les élections des représentants du personnel) ;
- les différentes institutions du personnel (le nouveau « comité social et économique », les délégués du personnel, le comité d'entreprise, le CHSCT, la délégation unique du personnel, les syndicats) ;
- rôles et attributions ;
- les moyens.

Le contentieux prud'homal :

- compétence ;
- organisation ;
- procédure.

Interactions droit du travail/protection sociale :

- maladie du salarié ;
- risques professionnels ;
- couverture sociale complémentaire d'entreprise.

Santé et sécurité au travail :

- les principes généraux de la prévention et les obligations de sécurité et d'évaluation des risques de l'employeur ;
- les droits et obligations des travailleurs ;
- la prise en compte de la pénibilité au travail et des risques psychosociaux (RPS) ;
- l'organisation de la sécurité et les interlocuteurs en matière de santé-sécurité (CHSCT, inspection du travail, médecine du travail).